Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Carré Vert
45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS-PERRET

Fonds Basiliade

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Fonds Basiliade
Fonds de dotation
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Au conseil d'administration du Fonds Basiliade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Fonds Basiliade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 30 juin 2025

Signé par :
Aurélie JOUBIN
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Associée

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes annuels

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Compte rendu des travaux

	Montant en euros
Total bilan	1 096 487,26
Total des ressources	25 894,53
Résultat net comptable (Excédent)	18 338,49

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Bilan Actif

	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et compte rattachés				
Créances reçu par legs ou donations				
Autres	0		0	70 000
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 096 487		1 096 487	1 002 113
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	1 096 487		1 096 487	1 072 113
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 096 487**		**1 096 487**	**1 072 113**

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Bilan Passif

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Reserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	11 666	0
Excédent ou déficit de l'exercice	18 338	11 666
Situation nette (sous total)	**30 005**	**11 666**
Fonds propres consomptibles	1 057 147	1 057 147
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 087 151	1 068 813
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 746	3 300
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	2 590	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	9 336	3 300
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 096 487**	**1 072 113**

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	*Variation relative (montant)*
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service			
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
TOTAL (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	4 966	4 932	*34*
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
TOTAL (II)	4 966	4 932	*34*
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**(4 966)**	**(4 932)**	***(34)***
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	25 895	16 598	*9 296*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (III)	25 895	16 598	*9 296*
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL (IV)			
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**25 895**	**16 598**	***9 296***
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**20 928**	**11 666**	***9 262***
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Compte de résultat	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon ANC 2018-06)	*Variation relative (montant)*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL (V)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
TOTAL (VI)			
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 590	0	*2 590*
Total des produits (I + III + V)	25 895	16 598	*9 296*
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 556	4 932	*2 624*
EXCEDENT OU DEFICIT	**18 338**	**11 666**	***6 672***
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2024

Comptes annuels
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Le fonds a pour objet toute action d'intérêt général contribuant à l'hébergement, la protection et l'accompagnement de toute personne se trouvant dans une difficulté matérielle, de santé ou morale.

Les moyens d'action du fonds sont notamment :

- L'acquisition, la gestion et la mise à disposition du patrimoine mobilier et immobilier nécessaires directement ou indirectement à la réalisation de son objet,
- Le financement de projets portés par BASILIADE et par des associations qui accueillent des personnes en difficulté,
- L'attribution d'aides directes pour des personnes accueillies et accompagnées par BASILIADE et par des associations qui accueillent des personnes en difficulté,
- L'attribution de bourses ou de prix à des personnes en difficultés ou à des organismes qui accueillent ou accompagnent des personnes en difficultés.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2024, dont le total est de 1 096 487,26 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 18 338,49 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 modifié par le règlement 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

Faits caractéristique de l'exercice.

Néant

Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Néant

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau		11 666						11 666
Excédent ou déficit de l'exercice	11 666	-11 666		18 338				18 338
Fonds propres consomtibles	1 057 147							1 057 147
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	**1 068 813**	**0**		**18 338**				**1 087 151**

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 336 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 746	6 746		
Dettes fiscales et sociales	2 590	2 590		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	**9 336**	**9 336**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	3 400
Total	**3 400**

Notes sur le compte de résultat

Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

	date de l'avantage ou de la ressource	personnalité juridique du contributeur	nature de l'avantage ou de la ressource	caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	mode de paiement	montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Etat						
Total Etat						**0**

Docusign Envelope ID: 39ACD2EE-981F-4363-BE9F-1F7F5A6E25AA

Autres Informations

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 3 445,86 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Rémunérations allouées aux dirigeants

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.